

L'ART DE L'INCLUSION



CONCOURS D'IDEES D'ENTREPRISES

Le concours d'idées d'entreprises est une initiative du projet « *L'ART DE L'INCLUSION. Femmes et jeunes artistes, artisans et créateurs pour le changement, le développement durable, l'inclusion et l'innovation sociale dans les villes de Douala, Yaoundé, Bafoussam et Mbalmayo* », promu par l'ONG COE - Associazione Centro Orientamento Educativo, en partenariat avec IFA Institut de formation artistique de Mbalmayo et Ingegneria Senza Frontiere - Milano (ISF-MI) et financé par l'Union Européenne.

L'ART DE L'INCLUSION a pour objectif de promouvoir le rôle des femmes et des jeunes, notamment des jeunes femmes, artistes, artisans et créateurs comme agents de changement et de développement durable et inclusif dans les milieux urbains les plus défavorisés des villes de Douala, Yaoundé, Bafoussam et Mbalmayo. Pour ce faire, le projet développe une série d'activités parmi lesquelles :

- accompagner les femmes et les jeunes dans la planification et la préparation de leurs projets d'entreprise
- subventionner avec des fonds de démarrage ou pour le renforcement de leurs activités les jeunes et les femmes artistes, artisans et créateurs

A cet effet, un concours d'entreprise pour faire émerger les meilleures idées d'entreprises culturelles et artistiques est proposé aux jeunes et aux femmes du Cameroun.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Les dossiers admissibles sont ceux des candidats promoteurs d'une initiative artistique (entreprises récemment constituées, atelier informel, associations, collectifs d'artistes, etc.) œuvrant dans une des villes suivantes : Douala, Yaoundé, Bafoussam ou Mbalmayo.

Les candidatures peuvent être :

- individuelles
- de groupe

Pour les candidatures individuelles les candidats ont un âge compris :

- entre 18 et 35 ans pour les jeunes hommes
- entre 18 et 45 ans pour les jeunes femmes

Pour les candidatures de groupe les personnes d'âge compris :

- entre 18 et 35 ans pour les jeunes hommes
- entre 18 et 45 ans pour les jeunes femmes

Siège du projet : LABA Douala

En face à l'hôpital des Sœurs, quartier Logbaba, Douala, Cameroun

Tél : +237 6 98 90 56 01 / +237 677576851

E-Mail: s.moscogiuri@coeweb.org

sont majoritaires dans le groupe.

SECTEURS D'ACTIVITE

Les idées d'entreprise pourront concerner les filières suivantes :

- arts plastiques et visuels
- arts numériques (photographie, illustration animation, net art etc)
- stylisme
- design produit espace et environnement
- graphic et web design

RECOMPENSES

Les 10 meilleurs candidats bénéficieront de :

- un parcours d'accompagnement individuel de six mois, proposé par des experts dans les domaines de l'entreprise artistique et culturelle ;
- la mise à disposition à titre gratuit d'un espace de travail équipé d'ordinateurs et couvert par un réseau wifi auprès du co-working de la Libre Académie des Beaux-Arts de Douala (LABA Douala) ou dans une structure de son réseau ;
- l'accès aux ateliers (FabLab et atelier de céramique) de LABA Douala, selon la nature du projet ;
- la possibilité d'utiliser les salles multifonctionnelle et d'exposition de la LABA pour les phases d'exécution ou de présentation du travail, selon la nature du projet ;
- des services d'assistance juridique et fiscale, en expertise comptable, en marketing ;
- l'opportunité de participer aux ateliers thématiques et aux rencontres organisées par le projet avec les experts, les entrepreneurs, les investisseurs ;
- l'accès à toutes les opportunités offertes par le projet en termes de participation à d'autres avis de financement, demandes de crédit, recherche de partenariat.

Parmi les 10 candidats sélectionnés, les 5 meilleurs projets bénéficieront aussi d'une subvention, non renouvelable, pour les investissements et/ou les dépenses de fonctionnement, d'un montant compris entre 500.000 et 1.500.000 FCFA, déterminée sur la base du budget présenté après la première phase de sélection.

En fonction des dossiers soumis, le jury se réserve le droit de modifier le nombre de lauréats primés ou de ne pas attribuer la totalité des prix.

CHRONOGRAMME DU CONCOURS

- | | |
|---|------------------------------|
| • Publication | 21 septembre 2021 |
| • Envoi des candidatures | avant le 4 novembre 2021 |
| • Première phase de sélection | du 5 au 16 novembre 2021 |
| • Deuxième phase de sélection et entretiens | du 18 au 20 novembre 2021 |
| • Communication des résultats | 21 novembre 2021 |
| • Publication des lauréats | fin novembre 2021 |
| • Programme de coaching | à partir du 22 novembre 2021 |

Siège du projet : LABA Douala

En face à l'hôpital des Sœurs, quartier Logbaba, Douala, Cameroun

Tél : +237 6 98 90 56 01 / +237 677576851

E-Mail: s.moscogiuri@coeweb.org

Pendant la phase d'évaluation des candidatures, le Jury pourra demander une intégration d'informations ou contacter les candidats pour un entretien.

MODALITES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats peuvent demander les dossiers de participation à l'adresse e-mail s.moscogiuri@coeweb.org ou auprès du bureau du projet « L'ART DE L'INCLUSION » sis à LABA Douala (en face à l'hôpital des Soeurs, quartier Logbaba, Douala).

Toute demande de renseignement peut être envoyée à Sara Moscogiuri, Cheffe du Projet « L'ART DE L'INCLUSION » s.moscogiuri@coeweb.org ou éventuellement à l'adresse ombretta.pin@isfpolimi.it jusqu'au 25 octobre 2021.

Le dossier dûment complété et accompagné d'une photocopie de la Carte Nationale d'Identité du promoteur doit être déposé au bureau projet à LABA Douala ou envoyé par courriel à l'adresse s.moscogiuri@coeweb.org ou éventuellement à l'adresse ombretta.pin@isfpolimi.it avant le 4 novembre 2021, à 17h00.

Objet du mail : CANDIDATURE CONCOURS IDEES D'ENTREPRISES

JURY

La sélection sera effectuée par un jury constitué par :

- La Cheffe du projet « L'ART DE L'INCLUSION »
- Le Directeur Artistique du projet « L'ART DE L'INCLUSION »
- L'Experte en Social Business du projet « L'ART DE L'INCLUSION »
- Le Responsable du secteur co-working et incubation d'entreprises de LABA Douala
- Un autre expert de Ingegneria Senza Frontiere - Milano

CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection sont les suivants :

Description et pertinence de l'idée entrepreneuriale	max 30 points
Faisabilité et viabilité économique	max 30 points
Qualité et compétences de l'équipe	max 30 points
Éléments de valeur supplémentaires <i>(innovation, impact sur les quartiers défavorisés des villes de Douala, Bafoussam, Yaoundé et Mbalmayo, répliquabilité, évolutivité)</i>	max 10 points
TOTAL	100 POINTS

REGLEMENT

Les participants, en soumettant leur candidature, déclarent que les informations fournies sont véridiques et que toute décision du jury sera acceptée sans condition. La participation au concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, sans condition ni réserve. Toute contestation ou réclamation relative au concours devra être adressée par écrit à

Siège du projet : LABA Douala
En face à l'hôpital des Soeurs, quartier Logbaba, Douala, Cameroun
Tél : +237 6 98 90 56 01 / +237 677576851
E-Mail: s.moscogiuri@coeweb.org

l'adresse s.moscogiuri@coeweb.org, dans un délai d'un mois à compter de la publication des résultats.

Les gagnants sont dans l'obligation d'utiliser la subvention reçue exclusivement pour la réalisation du projet présenté et évalué, conformément aux documents produits ; d'user des infrastructures et des équipements mis à leur disposition avec les soins et précautions usuels et pendant les horaires d'ouverture établis ; de communiquer et informer régulièrement la coordination de « L'ART DE L'INCLUSION » de l'évolution du projet subventionné ; de travailler de manière transparente avec les responsables du parcours d'accompagnement individuel et des différents services de LABA Douala.

Toute fraude ou non-respect du présent règlement pourra donner lieu à l'exclusion du lauréat, à la suspension de la subvention et suivant les cas à des poursuites judiciaires. En cas de désaccord persistant relatif à l'interprétation et l'application du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, le litige relèvera des juridictions compétentes.

GARANTIES

Les participants déclarent que les projets envoyés ne contiennent aucun élément constituant une violation des droits de tiers ; qu'ils ne contiennent aucun matériel illicite, interdit par la loi camerounaise ou contraire à ce qui est indiqué dans ce règlement ; qu'ils sont librement et légitimement utilisables par le candidat qui est titulaire des droits d'utilisation ou les a régulièrement acquis.

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les informations communiquées par les participants, et notamment celles à caractère personnel, feront l'objet d'un traitement par le comité d'organisation. Tous les sujets impliqués, dans chaque phase du concours ou après sa conclusion, garantiront la confidentialité des informations relatives aux idées et aux projets présentés. Les projets qui seront sélectionnés seront rendus publics.

PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROITS DE PUBLICATION

La propriété matérielle et intellectuelle des projets présentés par les candidats avec les dossiers de participation leur appartient. Cependant, les organisateurs pourront les utiliser et les publier en référence au concours et dans le cadre de la communication et des rapports de l'ensemble du projet « L'ART DE L'INCLUSION ».

RESPONSABILITE

Les organisateurs du concours ne sauraient être tenus pour responsables si pour cause de force majeure ou d'évènement indépendant de leur volonté ce concours devait être annulé, prolongé, écourté, modifié ou reporté. Tout changement fera l'objet d'informations préalables par tout moyen approprié. Des additifs et modifications de règlement peuvent alors éventuellement être publiés pendant le concours. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.

La participation de toute personne au concours se fait sous l'entière responsabilité de celle-ci. Les modalités du concours de même que les prix offerts aux gagnants ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte.

Les organisateurs du concours pourront annuler ou suspendre tout ou partie du concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit. Ils se réservent, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs. Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du concours est perturbé par un virus, bug informatique, intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant aux organisateurs du concours, ceux-ci se réservent le droit d'interrompre le concours.

Les organisateurs du concours déclinent par ailleurs toute responsabilité pour tous les incidents et/ou accidents qui pourraient survenir pendant la durée de jouissance du lot attribué et/ou du fait de son utilisation.

Siège du projet : LABA Douala

En face à l'hôpital des Sœurs, quartier Logbaba, Douala, Cameroun

Tél : +237 6 98 90 56 01 / +237 677576851

E-Mail: s.moscogiuri@coeweb.org